



Bulletin municipal de Liesle

Le mot du maire

Janvier
2022

L'année 2021 restera comme 2020 gravée dans nos mémoires avec tous les rebondissements du COVID qui ont impacté bon nombre d'entre vous tant dans la vie familiale que professionnelle, cette année, les élèves et les enseignants ont porté courageusement le masque, deux classes ont été fermées quelques jours.

Face à la dégradation du contexte épidémiologique et pour la deuxième année consécutive, avec l'équipe municipale, il nous a semblé plus prudent et responsable de prendre cette décision. Celle d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux et de remplacer le repas des aînés par un repas festif à retirer au restaurant 'Le Petit Lieslois'.

L'année 2022 sera une année importante pour notre pays, l'élection du président(e) de la république aura lieu en mars puis les élections législatives en juin. Je vous rappelle que les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire soit en mairie soit sur internet.

Durant l'année 2022, quelques projets communaux seront réalisés :

- Révision du schéma d'assainissement en vue de prolonger le réseau séparatif des égouts
- Renouvellement du matériel informatique de la mairie
- Aménagement (eau, assainissement et réseaux secs) rue de l'arborétum en prévision de futures constructions.
- Aménagement du Bois du Curé pour le rendre plus convivial et y pratiquer des animations
- Renforcement d'une partie de la voie communale qui mène au Bois du Chanois comptant sur l'aide exceptionnelle de 80 % de la Région dans le cadre du plan de relance...

En 2022 à CCLL, le (SCOT) Schéma de Cohérence Territoriale pour les 20 ans à venir suit son cours, des réunions régulières avec des bureaux d'études permettent d'écrire son (PADD) Projet d'Aménagement et de Développement Durable, ainsi seront fixées les lignes conductrices en matière d'urbanisation et d'organisation de notre territoire. Liesle défend ses intérêts à l'intérieur de l'intercommunalité tout en ayant un esprit communautaire pour la défense de notre territoire. Je vous invite déjà à participer aux comptes-rendus qui seront organisés. Vous pouvez aussi suivre sur le site de la CCLL.

Je veux aussi remercier le personnel communal, tous les acteurs économiques et associatifs qui œuvrent pour notre village. Je garde, pour 2022, l'espoir de nous retrouver sans appréhension à des moments plus joyeux et conviviaux, animations, fête foraine, marchés mensuels...

Je souhaite une bonne année 2022 à chacune et chacun d'entre vous, une année tournée vers un avenir meilleur, prenez bien soin de vous.

Simone VALOT

Vitrine du Proximarché
Dessinée par Tatiana,
habitante de Liesle





Infos mairie

Colis des aînés

Initialement, nous avions programmé un repas offert aux liesloises et lieslois de plus de 70 ans mais les conditions sanitaires ne nous le permettent pas, ils ont soit reçu un colis avant les fêtes de Noël, confectionné par les commerçants du proxिमarché, soit un repas à retirer au restaurant.



Exemple d'un colis pour un couple.

Bibliothèque

C'est sur l'invitation de la bibliothèque que l'auteur a eu la gentillesse de venir discuter de ses souvenirs avec des Lieslois très intéressés...

1940 Souvenirs d'un enfant de Michel Estavoyer est paru en début d'année 2021. L'auteur, né en 1930, a grandi à Besançon, alors capitale horlogère incontestée.

Enfant, il a vécu la guerre. Cet enfant, volontaire, s'est alors bâti son petit monde à lui, pour se protéger mais aussi pour grandir alors que la dévastation sévissait partout.

C'est cette histoire qu'il nous raconte ici. Les souvenirs racontés dans ce livre sont ceux de cet enfant de 10 ans lors de la guerre de 40. C'est un enfant qui parle et par là, ses mots peuvent toucher en nous cet âge que nous avons tous eu, même si les lieux et les époques diffèrent. Plusieurs chapitres sont consacrés au village de Liesle, où il venait en vacances, d'où sa présence très attendue en ce 23 novembre...

On comptait une vingtaine de personnes à la salle des fêtes... Les questions ont fusé, les souvenirs ont été évoqués et finalement, la soirée a pris un tour convivial et chaleureux. Un verre de l'amitié a clôturé cette joyeuse réunion.

Michel a promis de revenir en 2022...

Merci à lui pour ce joli voyage dans le temps !

Claire CASENOVE

Demande de permis en ligne

MAIRIE DE LIESLE



« MON PERMIS EN LIGNE »

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous aurez **la possibilité** ^{*1} de déposer en ligne vos demandes d'autorisations d'urbanisme (CU, DP, PA, PC, PD) via le guichet unique en vous connectant sur :

<https://pays-ornans.geosphere.fr/guichet-unique>

Pour information au pétitionnaire :

MODALITES D'UTILISATION du GUICHET UNIQUE

- 1/ Je crée mon compte utilisateur
- 2/ Je remplis mes informations et je note mon identifiant de façon à ne pas l'oublier
- 3/ J'accepte les conditions générales d'utilisation (C.G.U)
- 4/ Je valide ma demande d'inscription.
- 5/ Je reçois ensuite un message de confirmation de mon inscription ^{*2}.
- 6/ Une fois mon inscription prise en compte, je peux déposer mon dossier. La commune sera avertie par mail de ce dépôt.
- 7/ Une fois le dossier déposé en ligne, Je reçois un accusé d'enregistrement (AEE) et le récépissé de dépôt (ARE).

* ATTENTION :

1. le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. La mairie continue d'accueillir pour recevoir les demandes papiers ou envoyées par courrier.
2. ce message peut se retrouver dans la partie SPAMS de votre boîte aux lettres.

Cérémonie

11 novembre



La cérémonie 2021 s'est déroulée sous un temps nuageux. Nous avons écouté la lettre de Henri Fertet, lue par Joseph Jeannin. La municipalité a offert un verre de l'amitié servi sur la place Saint-Etienne.



Infos mairie

Réhabilitation de l'arboretum

Engagé au cours du précédent mandat, nous avons reçu une partie de subvention pour mettre en place le projet.

Celui-ci a pour objectif de restaurer cet espace pédagogique afin de sensibiliser à la flore et à l'environnement et d'en faire un lieu de convivialité, de lien social afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Ce projet est éligible aux aides LEADER transférées à la Région, dans le volet « partage de connaissances et sensibilisation » permettant de financer 2240 € d'investissement.

Pour mener à bien ce projet, il s'appuie sur le bénévolat à nettoyer, élaguer, fixer les plaques devant les diverses essences forestières, baliser depuis le village et mettre en place des animations éducatives de façon ludique.

Si vous êtes intéressés à participer à ce projet, nous vous proposons une rencontre pour programmer les actions dans le but de finaliser par une animation l'été prochain.

Rendez-vous le vendredi 11 février à 20h30 à la mairie.

Vie du village



Malgré les conditions sanitaires, nous allons être optimistes ! La commission « Vie du village » vous propose une rencontre pour connaître vos souhaits, est-ce qu'on organise des randonnées ? Avez-vous des idées à partager ?

Rendez-vous le vendredi 11 mars

à 20h30 à la salle des fêtes.



**Vous pouvez nous contacter à la mairie
ou par mail**

« liesleanimationetcom@gmail.com »

Au bois du curé



WWW.GEOPORTAIL.COM

Marilyne FONTANIER

Infos générales



MARPA DU VAL DE LOUE

La Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie :

La MARPA située au centre d'Arc-et-Senans a ouvert ses portes en novembre 2014. C'est un projet porté par 18 communes du Doubs et du Jura dont Liesle, regroupées en syndicat (SIVU) avec le soutien de la MSA de Franche-Comté, une association de gestion constituée de bénévoles assure le bon fonctionnement avec une responsable et des salariés.

La Marpa se compose de 22 logements pouvant accueillir 24 résidents âgés de plus de 60 ans en légère perte d'autonomie, seul ou en couple quel que soit son régime de retraite. La Marpa met aussi à disposition un logement d'accueil temporaire permettant de courts séjours.

Le résident poursuit une vie proche de celle de son domicile avec son personnel soignant si nécessaire et pédicures, coiffeuses... Il peut même se rendre facilement à pied dans les magasins du centre bourg.

Tous les appartements sont de plain-pied avec un accès privatif à une terrasse, ils sont équipés d'une kitchenette, d'une salle bain et d'un espace à vivre aménagé aux goûts du résident. Les espaces communs offrent la possibilité de vivre de façon conviviale en partageant si le résident le souhaite : les repas, les loisirs, les moments festifs.

Une présence du personnel est assurée en continu. L'équipe a pour mission de veiller au bien-être, d'aider à préserver l'autonomie des résidents, un système de téléassistance assure la sécurité.

La Marpa a tissé des liens avec le réseau associatif local et des bénévoles organisent des rencontres et des ateliers.

Aujourd'hui la Marpa rencontre un franc succès et pour assurer son autonomie financière sans trop augmenter le tarif, il a été décidé en concertation avec le SIVU de prévoir son agrandissement, huit logements et des dépendances devraient dans un proche avenir conforter la structure.

Toute l'équipe est prête à vous accueillir pour une visite, donner un renseignement ou vous pouvez aller sur le site : <https://www.marpa.fr/residences-retraite/residence-du-val-de-loue-arc-et-senans-25/>

Adresse : MARPA DU VAL DE LOUE -- 18, rue de la Levée – 25660 ARC-ET-SENANS
Tel : 03 81 50 38 82

Simone VALOT





Syndicat mixte
de Besançon et
de sa région pour
le traitement des déchets

Créé en 1999 pour se charger du traitement des déchets de trois communautés de communes/agglomération. Ces collectivités ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets. Pour y parvenir il peut compter sur :

- un centre de tri pour les déchets ménagers recyclables ;
- une usine d'incinération à valorisation énergétique pour les déchets ménagers et assimilés ;
- 16 déchetteries (gardiennage et évacuation des déchets) ;
- une installation de tri-massification pour trier les encombrants des déchetteries et les envoyer vers des usines de recyclage ;
- des installations de compostage collectif.

Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène une politique globale de réduction des déchets. Pour cela il anime le plan local de prévention des déchets et développe le compostage de proximité (individuel et collectif).

Le SYBERT couvre un territoire de 163 communes qui regroupent 225 000 habitants (environ la moitié de la population du département du Doubs).

Marilyne FONTANIER

Contrairement à certaines idées reçues, les pots de yaourts et les cartons à pizza se trient aussi, que le carton soit souillé ou non !

Pour que le tri des déchets soit optimal, voici quelques conseils :

Bien écraser ses bouteilles

Ne pas laver ses emballages

Ne pas mettre ses emballages dans un sac plastique

Ne pas imbriquer les matières

Séparer les films des barquettes

Et bien sûr, ne pas mettre n'importe quoi dans le bac jaune, pour la sécurité des agents de tri.

Sur le territoire du SYBERT, la barquette et le film plastique sont des emballages, tous les emballages se trient, donc il faut trier barquettes et films plastiques !

Les marges de progrès — Les ordures ménagères résiduelles



Associations de Liesle

L'association La Conviviale, créée en 2021 à Liesle, est une association qui souhaite favoriser échanges des pratiques, savoir-faire et événements à l'échelle locale. Quelques événements organisés dernièrement :

Le 19 novembre 2021 : un atelier de préparation d'un repas indien animé par Malare, habitante de Liesle avec le soutien de l'association ; 10 personnes (du village et alentours) ont participé à cet atelier et nous avons partagé ensemble le repas préparé lors d'un moment très convivial. Une occasion de découvrir sa culture et mieux se connaître. Ce fut une expérience enrichissante, et nous partagerons bientôt les fiches recettes de cet atelier.



Le 19 décembre 2021 : un atelier de fabrication de chocolat animé par Agnès de l'association Régal. Durant plus de 3 heures nous avons pu confectionner et goûter toutes sortes de chocolats, plaisir des yeux et des papilles. Un moment sympathique et gourmand ! Nous sommes repartis avec beaucoup... beaucoup de chocolats !



D'autres événements sont prévus courant 2022. Pour commencer l'année, soirée au coin du feu avec contes autour des plantes, découverte de la communication non violente, atelier poterie en février... Si vous avez des envies, la Conviviale est un outil disponible à tous pour organiser des projets.

Si vous souhaitez contacter l'association, pour des informations, pour proposer des actions, des projets, pour adhérer aussi pourquoi pas !? vous pouvez nous contacter à laconvivialecomtoise@gmail.com, 06 88 17 51 96 ou 06 07 85 26 07.

Nous vous souhaitons de passer une belle année de santé et convivialité !
Association La Conviviale



Un premier trimestre festif !

Le 12 décembre, Le Petit Lieslois organisait son 1er marché de Noël avec l'APE. De nombreux exposants ont répondu présents : créations maisons, linge de table, savon, textile, peinture, tourneur sur bois, céramique, vannerie, gravure sur verre mais aussi pour les gourmands les produits du moulin de l'Arnaude, la bière régionale, les œufs, des escargots, du vin chaud, crêpes, gaufres et autres gourmandises. Le père Noël nous a fait l'honneur de sa présence et s'est prêté au jeu des photos pour le plus grand plaisir des enfants.

Tout le monde a pu profiter des jeux géants en bois, d'une balade en calèche ou d'une balade en poney avec Artiste qui s'est prêté au jeu tout l'après-midi, mais aussi de l'exposition des 2 CV.

Nous avons eu deux groupes de musique Freaks ainsi Jerry King and the Raidfish qui nous ont ravis de leur prestation malgré le froid.

Ce fut un grand succès pour cette première et nous remercions de tout cœur, les bénévoles qui nous ont aidés à monter et démonter les chapiteaux sous la pluie, et qui nous ont bien aidés pour cette organisation rapide de ce marché malgré la conjoncture actuelle.

L'équipe du Petit Lieslois

La nouvelle équipe de l'association élue le 12 octobre dernier, a organisé deux manifestations sur ce premier trimestre : le défilé d'Halloween et le marché de Noël.

Halloween a été un succès ! Les enfants étaient horriblement bien déguisés, les deux parcours se sont déroulés avec succès grâce à la générosité de tous les habitants. Merci à vous, les enfants sont repartis les poches pleines de bonbons !

Sur l'invitation du P'tit Lieslois qui organisait son premier marché de Noël, l'APE a tenu la petite restauration sucrée lors de cette journée. Crêpes, gaufres, pop-corn, gâteaux des parents, boissons chaudes ont été proposés en plus des bricolages réalisés par les enfants avec leurs maîtresses. La journée a été un succès ! Nous tenons à remercier tous ceux qui se sont investis : le P'tit Lieslois, les maîtresses, les parents et les habitants ! On espère remettre ça l'année prochaine !

L'APE a également organisé un goûter de Noël pour les enfants de l'école. Cette année, nous n'avons pas acheté de livres individuels pour les enfants mais nous avons participé à l'achat de jeux pour les trois classes. De quoi passer de bons moments ludiques et éducatifs à l'école !

Les prochaines manifestations seront discutées lors d'une prochaine réunion. En attendant de vous revoir prochainement lors de moments conviviaux, toute l'équipe de l'APE vous souhaite une très belle année 2022 !

Anne-Charlotte LINIGER, présidente de l'APE



La Clef de Tonneau

L'association "La Clef de Tonneau" est surtout connue pour la location de son appareil mobile pour la fabrication du jus de pommes. Depuis peu, elle a fait aussi l'acquisition d'un atelier mobile de brasserie permettant à chacun de le louer pour s'essayer à la fabrication de la bière artisanale.

Le **samedi 5 février 2022** à partir de 8h à la salle des fêtes de Liesle, nous mettrons en route une brassée. Durant toute la matinée, les brasseurs bénévoles présents sauront vous montrer le fonctionnement de l'appareil et répondront à vos questions.

Ensuite, **vers 10h-10h30** aura lieu l'**Assemblée Générale de la Clef de Tonneau** suivie, si les conditions sanitaires le permettent, d'une dégustation de jus de pommes et de bière.

En attendant de se rencontrer le 5 février, les membres de l'association vous souhaitent une belle année et une bonne santé.



Yolande KOLLY



Histoire du cimetière

Bien que la question ait provoqué de l'agitation pour la première fois au conseil municipal du 7 novembre 1836, il faudra attendre un an plus tard pour que la municipalité Liesloise convienne que l'ancien cimetière, situé autour de l'église, était devenu insuffisant et inadapté pour une population qui dépassait alors 1000 habitants. On en profiterait d'ailleurs pour élargir le chemin Arc-et-Senans –Quingey.

L'idée acquise, le terrain choisi sera au lieu dit « Bourg-sec », sur l'emplacement de la chènevière (champ de chanvre) de Claude et Marguerite Cussey, frère et sœur, et, pour le complément des 30 ares nécessaires, il sera acquis sur le bout des champs, coté couchant, appartenant à MM. Porteret, Marguet et Vuillemot à partir du chemin, coté nord de la chènevière, et jusqu'au clos de M. Grignet de Saint-Loup (qui deviendra château de la Comtesse de Poligny puis de Provana). Malgré la pétition de 5 habitants, dont MM Bedaut , dont la maison était en construction (maison actuelle Pizetti) et Grignet de Saint loup, le conseil municipal maintient son projet . L'acquisition des terrains fut obtenue le 5 avril 1839, pour 2000 francs.

Il est vrai qu'à l'époque, la voie de chemin de fer et les installations de la gare n'existaient pas et que toute cette zone était constituée par des terres cultivées. Un nouveau crédit de 5443 frs sera voté par le conseil, le 21 avril 1839, pour la confection d'un mur et d'une barrière métallique ainsi que la mise en place d'une croix à l'intérieur.

La disposition des tombeaux et autres monuments, avait été sagement réfléchi et imposée par le clergé. Chaque défunt devait être orienté pour regarder la croix centrale. Ainsi, les prêtres se tournaient vers cette croix pour réciter les dernières prières et la bénédiction de la tombe.

Depuis sa création, notre cimetière contient non moins de 430 concessions et, respectant le plan initial, aurait tendance à former un ensemble quelque peu anarchique.

L'Entretien actuel,

Les allées, très réduites, et les stèles débordant sur les allées paysagères ne facilitent pas l'entretien. Il n'est plus possible pour la collectivité de se procurer des produits phytosanitaires (dont les herbicides classiques) et de les épandre pour lutter contre les herbes. En effet, depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé interdit aux personnes publiques d'utiliser ou faire utiliser des produits phytosanitaires dès qu'il y a contact possible avec du public. C'est le cas du cimetière... De sorte que les herbes peuvent proliférer si elles ne sont pas arrachées une par une manuellement !

La municipalité étudie les propositions mais la configuration de notre cimetière pose un sérieux problème alors que faire ? Végétalisations ? Enrobés onéreux ? Corvée de village à la pioche ou autre sarclette ? Autant de questions que les élus étudient pour tenter de trouver une solution durable.

Claire CASENOVE et Alain CUSSEY



Le 1^{er} novembre 2021, la quête pour le Souvenir Français a rapporté la somme de 63,35€.

Cette association, fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique, a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient français ou étrangers. Pour ce faire, elle œuvre pour :

- Entretenir, sauvegarder, fleurir les tombes et les monuments élevés à la mémoire des combattants,
- Conserver leur souvenir, les honorer en maintenant des cérémonies patriotiques alors que le nombre d'anciens combattants diminue,
- Transmettre aux jeunes générations le flambeau du souvenir (exposés, voyages sur les lieux de mémoire...).

Merci à toutes les personnes qui aident le Souvenir Français à accomplir sa mission.

Vous trouverez plus de renseignements sur <https://le-souvenir-francais.fr>

Adhésion possible au comité de Quingey pour 10 € (ou 15 € avec la revue trimestrielle).

Isabelle KERN

Com Com Loue Lison



◆ Ornans et Quingey petites villes de demain

Signature de la convention "Petites Villes de Demain"

Vendredi 28 mai, Joël Mathurin, Préfet du Doubs, Jean-Claude Grenier, Président de la CCLL, Sarah Faivre, Maire de Quingey, et Isabelle Guillame, Maire d'Ornans ont signé la convention "Petites Villes de Demain".

Petites Villes de Demain est un dispositif qui permet aux collectivités lauréates, Ornans et Quingey pour le territoire Loue Lison, de concrétiser leur démarche de revitalisation.

Jean-Claude Grenier, président de la CCLL, a pour sa part insisté sur le fait que l'ensemble du territoire Loue Lison et ses 74 communes vont bénéficier indirectement de ce programme.

Le programme Petites Villes de Demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.



Article rédigé par la CCLL.



Agenda

3 février : Resto Le p'tit lieslois : tête de veau sur place ou à emporter

5 février à 10h : salle des fêtes, AG de l'association « la clef de tonneau »

11 février à 20h30 : salle de la mairie, réunion « bois du curé »

12/13/14 février : Resto Le p'tit lieslois : menu de Saint Valentin sur place ou à emporter

3 mars : Resto Le p'tit lieslois : tête de veau sur place ou à emporter

11 mars à 20h30 : salle des fêtes, réunion « vie du village »

Du 4 au 28 mars : Resto Le p'tit lieslois : les grenouilles sont de retour

La conviviale vous propose des ateliers et des soirées à thème, les dates pas encore fixées, seront communiquées à partir de leur liste de diffusion et relayées sur le site de Liesle ou la page facebook.

Ont participé et Crédits photos :

C. Casenove, A. Cussey,

J-M. Daloz, M. Fontanier, A. Javanet,

A.C. Liniger, I. Kern, Y. Kolly,

J. Ribeiro, S. Valot,

Retrouvez toute l'actualité sur :

Site internet : www.liesle.net

Page facebook (accessible sans avoir de compte):

www.facebook.com/villagedeliesle

Si vous souhaitez communiquer une information dans le prochain bulletin ou partager une photo, contactez la mairie 03.81.57.42.52 ou envoyez un mail : liesleanimationetcom@gmail.com